

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, de Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, le 1^{er} octobre 2012, à 19h00 dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Michel Prince, conseiller, Christine Marchand, conseillère, Gabrielle Carisse, conseillère, Serge Breton, conseiller, Michel Dumont, conseiller, Pierre Boisvert, conseiller, formant quorum sous la présidence de M. André Henri, maire.

Est également présente; Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE (prière)

Le maire André Henri constate le quorum.

2012-10-166

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Serge Breton et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

M. Michel Prince, refuse que l'item porter aux varia sur demande de M. Michel Dumont concernant le comité sur l'environnement, M. Prince fait mention que ce comité ne relève pas du conseil municipal.

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia reste ouvert.

Ordre du jour de septembre

1. Prière
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès verbal du mois septembre
4. Acceptation du budget de la Régie des Hameaux au montant de 1 591819.\$
5. Ligne jaune
6. Rapport des comités
7. Mandat clair à Me Caron pour représenter la Municipalité des Saints-Martyrs- Canadiens
8. Dossier accès à l'information le 9 novembre 2012 à Québec
9. Résolution pour demande de prolonger la période de subvention pour comité famille
10. Avis motion code d'éthique des employés municipaux
11. Paiement facture SQ
12. Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)
13. Rencontre pour les DG, Maire et Conseillers municipaux et responsables des incendies avec la MRC. le 16 octobre à 19h.
14. 3^e semaine de vacances de la Dg du 8 au 15 octobre
15. Procédure à suivre en cas de vente d'immeuble par la MRC dans les cas de non paiement de taxes depuis deux ans maximum.
16. Vénitiennes salle municipale coût 901.60\$ + taxes
17. Correspondance
18. Comptes du mois
19. Varia
 - a) Place aux jeunes

- 20. Période de questions
- 21. Levée de l'assemblée.

2012-10-167

3. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU MOIS DE SEPTEMBRE**

Il est proposé par Christine Marchand , appuyé par Michel Prince et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les membres du conseil acceptent le procès verbal du mois de septembre.

2012-10-168

4. **Acceptation du budget de la Régie des Hameaux au montant de 1 591 819.\$**

Il est proposé par Michel Prince, appuyé par Gabrielle Carisse résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que. le budget de la Régie des Hameaux au montant de 1 591 819.\$ est accepté par les membres du Conseil municipal.

5. **Ligne jaune**

Le projet sera pris en considération à la préparation du budget 2013.

6. **Rapport des comités**

a) **Rapport Famille**

Madame Christine Marchand fait rapport du comité famille

b) **Demande du fonds Arthabaskien pour l'année 2013**

2012-10-169

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Gabrielle Carisse, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une demande soit présentée à la MRC d'Arthabaska pour les journées de la culture 2013

C- **Dossier borne sèche**

M. Michel Prince responsable du dossier sur les incendies, fait mention que les travaux pour faire la borne sèche à l'entrée du Lac Nicolet sont débutés et que nous avons reçus les autorisations nécessaires pour exécuter les travaux.

2012-10-170

7. **Mandat à Me Caron pour représenter la Municipalité des Saints- Martyrs- Canadiens**

Considérant que la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens a reçu de M. Réal Tremblay une requête daté du 25 avril 2012.

Considérant qu'une autre requête nous a été remise en date du 11 mai 2012 provenant également de M. Réal Tremblay.

Considérant que dans le but de prendre les mesures nécessaires pour défendre les intérêts de la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens les dossiers ont été remis immédiatement à notre compagnie d'assurance.

Considérant que notre compagnie d'assurance a choisi l'avocat qui nous défendra sur la partie pécuniaire seulement et qu'elle nous a avisé qu'il était important que la Municipalité soit également représentée par un autre avocat pour la balance non couverte des deux dossiers judiciaires. Pour ces motifs nous avons donc retenu les services de Me Claude

Caron, avocat de Victoriaville a qui nous avons confié dès le départ, le mandat de représenter la Municipalité.

En conséquence il est proposé par Christine Marchand, appuyée par Pierre Boisvert, et unanimement résolu de confirmer le mandat déjà verbalement confié à Me Claude Caron, pour représenter la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens conjointement avec l'avocat choisi par notre compagnie d'assurance dans les dossiers ci-haut mentionnés.

2012-10-171

8. Dossier accès à l'information le 9 novembre 2012 à Québec

Considérant que la responsable de l'accès à l'information a reçu un avis de convocation de la Commission d'accès à l'information le 9 novembre.

Considérant que le dossier portant le numéro 081192 provient de Madame Thérèse Landry et de Monsieur Réal Tremblay.

Considérant qu'il est essentiel que Madame Thérèse Lemay, personne responsable de l'accès à l'information soit accompagnée de Me Caroline Pelchat dans ce dossier puisque c'est le suivi de l'année 2008.

En conséquence il est proposé par Michel Prince, appuyée par Gabrielle Carisse et unanimement résolu de confirmer le mandat à Me Caroline Pelchat, pour représenter la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens en compagnie de la responsable d'accès à l'information.

2012-10-172

9. Résolution pour demande de prolonger la période de subvention pour comité famille.

Considérant que nous avons eu beaucoup d'imprévus et des circonstances incontrôlables qui se sont produits depuis le début de la mise sur pied de la politique familiale de notre municipalité

Considérant que les membres du comité famille ont commencé à siéger et à travailler sur le projet de la politique familiale uniquement depuis décembre 2011.

Considérant que nous demandons une période de prolongation jusqu'au 1^{er} mars 2013 pour terminer ce dossier.

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Gabrielle Carisse, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Qu'une demande soit transmise au Ministère pour obtenir une prolongation pour la subvention jusqu'au 1^{er} mars 2013.

2012-10-173

10. Avis motion code d'éthique des employés municipaux

Attendu que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, impose aux municipalités locales et aux municipalités régionales de comté de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux;

Attendu que le conseil de toute municipalité qui n'a pas un tel code conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* doit l'adopter par règlement au plus tard le 2 décembre 2012;

Attendu que les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* ont été respectées;

AVIS DE MOTION est donné à l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2012

par Monsieur Michel Dumont, qu'à l'assemblée du Conseil du 5 novembre 2012 un règlement portant sur le code d'éthique des élus sera présenté pour adoption.

LE BUTS DU CODE

Le présent code poursuit les buts suivants :

- 1) Accorder la priorité aux valeurs de la municipalité;
- 2) Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;
- 3) Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- 4) Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

2012-10-174

11. Paiement facture SQ

Il est proposé par Pierre Boisvert, appuyé par Serge Breton, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
D'autoriser le deuxième paiement à la S.Q au montant de 30 916.\$

12. Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC)

Des informations seront présent pour le prochain budget

2012-10-175

13. Rencontre pour les DG, Maire et Conseiller municipal et responsable des incendies avec la MRC. le 16 octobre à 19h.

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Michel Prince, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que les frais de déplacement sont autorisés.

2012-10-176

14. 3^e semaine de vacances de la Dg du 8 au 15 octobre

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Michel Dumont, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que la directrice générale soit en vacance du 9 au 15 octobre.

2012-10-177

15. Procédure à suivre en cas de vente d'immeuble par la MRC dans les cas de non paiement de taxes depuis deux ans maximum.

Il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Prince, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que les procédures pour effectuer la vente d'immeuble par la MRC sont enclenchées pour collecter les comptes de taxes en souffrance deux (2) ans maximum.

La vente pour le non paiement de taxe aura lieu au printemps 2013.

2012-10-178

16. Vénitiennes salle municipale coût 901.60\$ + taxes

Considérant qu'une évaluation des coûts a été faite au montant de 901.60\$

Il est proposé par Serge Breton, appuyé par Gabrielle Carisse, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Que l'achat et le paiement soient autorisés.

17. Correspondance

1. MRC D'arhabaska , entrée en vigueur des règlements numéros 293,295 et 296
2. Offre de services Formation Technique sur l'utilisation des liants bitumineux.
3. Biolab, analyse d'eau usée
4. Biolab, analyse eau potable
5. Lettre André Bellavance, programmes de Patrimoine canadien.
6. Congrès et salon forestier de l'Association forestière des Cantons de l'Est
7. Ministère du Conseil exécutif Ordre National du Québec
8. Biolab, analyse eau potable
9. André Bellavance, Nouvelle circonscription électorale fédérale
10. Campagne de Centraide Centre-du-Québec

2012-10-179

18. Comptes du mois d'octobre

Il est proposé par Michel Dumont, appuyé par Michel Prince il ,est résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.
Que les comptes du mois sont acceptés et les paiements sont autorisés.

| | | |
|------|---|-------------|
| 4064 | ADMQ (inscription colloque zone) | 125,00 \$ |
| 4065 | Thérèse Lemay (sem. du 9 au 15 sept.) | 497,07 \$ |
| 4066 | Pierre L. Ramsay (sem. du 9 au 15 sept.) | 478,54 \$ |
| 4067 | Serge Jutras, préposé à la guérite (24-25-26 août) | 224,22 \$ |
| 4068 | Serge Jutras, préposé à la guérite (4%) | 122,26 \$ |
| 4069 | Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 2 au 8 sept.) | 185,00 \$ |
| 4070 | André Henri (rampe génératrice) | 103,47 \$ |
| 4071 | Thérèse Lemay (sem. du 16 au 22 sept.) | 497,07 \$ |
| 4072 | Pierre L. Ramsay (sem. du 16 au 22 sept.) | 478,54 \$ |
| 4073 | Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 9 au 15 sept.) | 150,00 \$ |
| 4074 | Serge Leblanc, ca (états financiers & budget) | 3 414,76 \$ |
| 4075 | Thérèse Lemay (déplacements) | 124,80 \$ |
| 4076 | Thérèse Lemay (sem. du 23 au 29 sept.) | 497,07 \$ |
| 4077 | Pierre L. Ramsay (sem. du 23 au 29 sept.) | 478,54 \$ |
| 4078 | Sonia Lemay, aide secrétaire (sem. du 16 au 22 sept.) | 150,00 \$ |
| 4079 | Brigitte Charpentier, agente culturelle (mois sept., 89,5 hres) | 702,52 \$ |
| 4080 | André Henri, maire | 800,00 \$ |
| 4081 | Michel Prince, conseiller | 307,16 \$ |
| 4082 | Christine Marchand, conseillère | 307,16 \$ |
| 4083 | Gabrielle Carisse, conseillère | 307,16 \$ |
| 4084 | Serge Breton, conseiller | 307,16 \$ |
| 4085 | Michel Dumont, conseiller | 307,16 \$ |
| 4086 | Pierre Boisvert, conseiller | 307,16 \$ |
| 4087 | Receveur Général du Canada (D.A.S. septembre) | 1 022,29 \$ |
| 4088 | Ministre du Revenu (D.A.S. septembre) | 2 555,66 \$ |
| 4089 | Alarme Bois-Francis (#20734, #20993) | 312,66 \$ |
| 4090 | Buropro (#1998892 / imp. bibliothèque + toner) | 305,76 \$ |
| 4091 | Ville de Disraëli (quote-part) | 1 965,14 \$ |
| 4092 | Carrière Saints-Martyrs enr. (#3006) | 373,03 \$ |
| 4093 | Biolab (eau potable 253,86\$ lac 253,92\$ eaux usées 309,28\$) | 817,06 \$ |
| 4094 | Épicerie du Coin (#815759 / formation) | 242,19 \$ |
| 4095 | Mégaburo inc. (contrat service photocopieur) | 138,16 \$ |

| | | |
|------|---|-----------------|
| 4096 | Médias Transcontinental (La Nouvelle / annonce vente garage) | 21,62 \$ annulé |
| 4097 | Buropro (#2047332, #2054513) | 247,66 \$ |
| 4098 | FQM (colis) | 10,17 \$ |
| 4099 | Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (compost 04 à 07, ord. oct.) | 3 927,25 \$ |
| 4100 | Brigitte Charpentier (remb. dépenses activités) | 340,62 \$ |
| 4101 | SEAO Constructo (soumission chemins hiver) | 12,06 \$ |
| 4102 | Sylvie Fontaine (remboursement taxe payée en trop) | 105,20 \$ |
| 4103 | Municipalité St-Fortunat (remboursement selon entente) | 1 000,00 \$ |
| 4104 | Régie Inter Municipale Incendie des Trois Monts (quote-part #2) | 22 557,83 \$ |
| 4105 | Excavation Marquis Tardif inc. (borne sèche & bulldozer) | 1 018,40 \$ |
| 4106 | Excavation Marquis Tardif inc. (borne sèche, castor, aqueduc) | 1 082,64 \$ |
| 4107 | S.C.A. Ham-Nord (déshumidificateur, tables) | 548,26 \$ |

TOTAL 49 475,48 \$

19. Varia

2012-10-181

BUDGET DE 400.\$ POUR PARTICIPATION À PLACE AUX JEUNES EN RÉGION

Il est proposé par Christine Marchand,, appuyé par Michel Prince, résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. Que la participation de la municipalité est au montant de 400.\$ qui sera utilisé pour offrir un panier souvenir.

2012-10-182

20. PAIEMENT DE LA FACTURE A ME CLAUDE CARON ET RENOUELEMENT DE CES SERVICES

Considérant que la municipalité a retenu les services de Me Claude Caron depuis le 1^{er} janvier 2012

Considérant que Me Claude Caron a offert un forfait pour information juridique verbale téléphonique au montant de 1 000.\$ par année et de facturer les autres services au taux horaire de 160.00\$ plus les taxes.

Considérant que Me Claude Caron doit nous représenter à la cour concernant les dossiers de M. Réal Tremblay, le coût de la présente facture s'élève à 7 395.38\$

En conséquence il est proposé par Christine Marchand, appuyé par Michel Prince, il est unanimement résolu le maire n'ayant pas voté, que nous payons la facture au montant de 7 395.38\$. il est également inclus dans cette résolution l'acceptation de l'offre de service de Me Claude Caron pour l'année 2012.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Proposé par Christine Marchand à 19h40